

Image not found or type unknown



Achat d'une moto à une moto-école

Par **prairie**, le **07/08/2017** à **17:40**

Bonjour, mon fils a passé son permis dans une moto école et la personne avec laquelle il avait des cours lui a proposé de racheter une moto de la moto-école.

Il a eu un accident qui aurait pu être beaucoup plus grave, après seulement quelques semaines. Selon le mécanicien, la chaîne était très usée, mais cela ne se voyait pas, et il n'a pas été mis en garde. Aucun carnet d'entretien n'avait été fourni, ni de factures. La carte grise était au nom d'une personne de sa famille. Les réparations vont coûter très cher, que pouvons-nous faire dans un tel cas ? merci